

# FOCUS

### sur les Soldes d'Hiver 2020

Les soldes constituent un moment fort de la consommation. Ils permettent aux commerçants d'écouler rapidement leurs stocks et aux consommateurs de bénéficier de réductions de prix souvent intéressantes puisque la revente à perte est autorisée pendant ces opérations commerciales.

Cette année, les soldes d'hiver ont débuté le 8 janvier pour s'achever le 4 février. Pour la première fois, les soldes d'hiver ont duré quatre semaines au lieu de six.

Afin de pouvoir établir un bilan des soldes d'hiver, la CCI de Vaucluse a interogé par enquête les professionnels du département.

De prime abord, comme à l'échelle nationale, la morosité est de mise.



Globalement, les commerçants jugent de manière décevante la fréquentation pendant la période des soldes d'hiver 2020. 76% des professionnels enregistrent une baisse de fréquentation (21% une stabilité et 3% une hausse).

Parmi les raisons évoquées, la conjoncture est la principale incriminée (63%). En effet, après les impacts liés au mouvement des gilets jaunes lors de l'hiver 2018/2019, cette saison a été marquée par les mouvements sociaux et manifestations liés à la réforme des retraites.

Les raisons tendancielles liées notamment à la multiplication des périodes de rabais est la seconde explication évoquée (19%). Viennent ensuite des motifs tels que les travaux de voirie, les difficultés d'accès, la perte d'attractivité des centres-villes ou le racourcissement de la période des soldes.

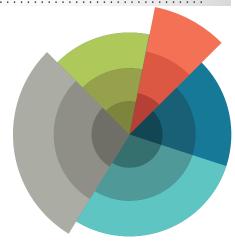
#### Chiffres clés\*

Une fréquentation jugée par les 3/4 des professionnels comme inférieure à celle des soldes d'hiver 2019

81% de commerçants insatisfaits des soldes

39% des professionnels réalisent des ventes privées

57% des professionnels sont satisfaits du racourcissement de la durée des soldes



#### Rabais et stock au démarage

Dès le démarrage des soldes, les rabais consentis par les commerçants ont été importants. Pour plus de 60% des commerçants les rabais ont démarré à minimum - 40%. Le rabais a même été de -50% dès le démarage pour 32% des professionnels. Ces niveaux de remise sont pour la plupart des commerçants égaux à ceux pratiqués un an auparavant (75%). Seuls 20% des professionnels déclarent avoir pratiqué des taux de rabais supérieurs à ceux pratiqués précèdement.

Les 2/3 des professionnels enquêtés réalisent des ventes privées. Les rabais proposés à ces occasions sont pour 85% analogues à ceux pratiqués au démarrage des soldes.

Les stocks, en revanche, étaient inférieurs à ceux de l'année passée pour 40% des commerçants. Pour 27% ils étaient supérieurs et pour 33% égaux.

#### Chiffres d'affaires et panier moyen

Pour 82% des professionnels enquêtés, le chiffre d'affaires réalisé pendant les soldes d'hiver 2020 est inférieur à celui effectué l'année précèdente. Pour 14% il est égal et pour 4% il est supérieur. Aucun déterminisme de lieu ou de statut ne semble influer sur les réponses. Les commerçants se déclarent à 81% insatisfaits de cette période de soldes.

Pour 61% des commerçants, les soldes d'hiver génèrent un surplus de chiffre d'affaires par rapport à un mois normal. Ce surplus est principalement de l'ordre de 10 à 20%. Toutefois, pour 39% des professionnels, la période des soldes n'est à l'origine d'aucun surplus. Les estimations peu optimites du chiffre d'affaires peuvent contribuer à expliquer cette réalité.

Au regard des réponses apportées, le panier moyen de cette période de soldes, c'est à dire la dépense moyenne effectuée par un consommateur lors de sa visite dans un commerce, est de 59 €. Le montant de ce panier moyen varie de 10 à plus de 200 € selon la nature et la gamme d'offre proposée.

## Une perception mitigée du racourcissement de la période des soldes

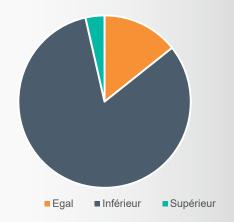
La loi Pacte a enteriné en 2019 une diminution de 6 à 4 semaines de la durée des soldes. Les perceptions des commerçants sur ce racourcissement sont mitigées.

57% sont satisfaits car cela leur permet de laisser plus vite place à la nouvelle collection et que des promotions sont effectuées toute l'année.

43% sont insatisfaits car février est un mois creux et que la concentration des soldes sur le mois de janvier ne laisse pas suffisamment de temps au consommateur pour échelonner ses dépenses.

Concernant la période des soldes, les 2/3 des commerçants en sont insatisfaits. Un décalage visant à intégrer le mois de février est plébiscité. Cela permettrait aux commerçants de profiter davantage de la pleine saison pour écouler leurs produits à des tarifs «normaux».

Chiffre d'affaires des soldes d'hiver 2020 au regard de celui de 2019



Enquête soldes CCIV 2020



**Méthodologie** 

Adminsitration en février 2020 d'une enquête en ligne auprès des entreprises vauclusiennes.

Exploitation et mise en perspective des résultats.



Retrouvez nos chiffres clés et analyses sur notre site http://www.vaucluse.cci.fr

Contact: Sarah MENDEZ COLLOC smendez@vaucluse.cci.fr

Tous droits réservés